

PHILIPPE FOLLIOT

NUMÉRO 1 • JANVIER 2022



UN SÉNATEUR POUR TOUS

UN AN AVEC VOTRE SÉNATEUR

Une première année intense sur
le terrain et dans l'hémicycle

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS DU TARN

Le sénateur est allé à la
rencontre des maires

LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE AU SÉNAT

L'important travail législatif et de
contrôle de l'action du Gouvernement

S O M M A I R E

05

Dossier spécial -
Le sénateur Philippe
Folliot rencontre les
élus du Tarn

10

Les actions du sénateur
pour le département -
Gros Plan sur la santé et
la mobilité

17

Marie-José Kerboriou
Guiraud : Portrait de la
sénatrice suppléante

20

Travaux parlementaires au
Sénat - Le travail législatif
et le contrôle du
Gouvernement

28

La revue de presse.
Nouveauté Littéraire
"Vagabondages En vers vous"

U N A N A V E C
V O T R E S É N A T E U R
P H I L I P P E F O L L I O T



Dans les jardins du Luxembourg ©Sénat/ Léa Comelli

EDITO PHILIPPE FOLLIOT

Depuis le 27 septembre 2020, j'ai l'honneur de représenter notre département au Sénat, « la chambre des territoires ».

Fort d'une expérience parlementaire et d'élu local, je me suis engagé pleinement dans cette passionnante mission avec la volonté de respecter scrupuleusement mes engagements de campagne et d'être auprès de tous les élus et collectivités du Tarn, quelle que soit la taille, les orientations politiques ou la situation géographique.

Avec ma suppléante et mon équipe parlementaire, nous nous sommes engagés sans compter pour être à vos côtés, « Pour le Tarn ! ».



Scannez le QR Code
pour découvrir la vidéo



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Philippe Folliot'.

Les engagements du sénateur pour le Tarn et ses élus

1

PRÉSENCE

Des visites sont régulièrement organisées avec les maires et élus pour un lien direct.

3

DISPONIBILITÉ

Pleine et complète pour les élus et collectivités avec le sénateur et son équipe.

2

SOUTIEN

Réponse aux sollicitations et appui des dossiers auprès des ministères, préfecture, services de l'état, etc.

4

INFORMATION

Une lettre électronique a été envoyée tous les mois, une présentation de l'équipe parlementaire et ce premier journal du sénateur adressés.

6

IMPLICATION

L'engagement est total, autant sur les activités dans le Tarn que sur le travail législatif au Sénat.

5

EXPÉRIMENTATION

Favoriser et appuyer les projets innovants des collectivités.

7

ÉQUIPE

Dans une permanence au cœur de la ruralité, une suppléante présente et une équipe totalement engagée.

9

PARTENARIAT

Sur un plan législatif, la défense des collectivités et de leurs attributions est organisée en lien direct avec les élus.

8

ÉQUITÉ

Toutes les communes sont traitées et considérées de la même manière, avec la même écoute, par delà les clivages partisans.

10

RESPONSABILITÉ

La liberté de vote assumée, éclairée par le bon sens, « Lo biais » !

Lors de l'annonce de sa candidature aux élections sénatoriales, Philippe Folliot a pris 10 engagements significatifs pour le département et les collectivités territoriales s'il était élu. Depuis son élection, ces engagements sont rigoureusement respectés et tenus.



Scannez le QR Code pour découvrir la vidéo

DOSSIER SPÉCIAL

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS DU TARN

Un sénateur pour tous, proche de vous

Dès les premières semaines de son mandat, Philippe Folliot s'attèle à tenir ses engagements de campagne à travers un important travail sur le terrain. Aller à la rencontre des maires et des élus, être en prise directe avec le territoire, à l'écoute de ses projets et de ses besoins. Le sénateur démarre son mandat avec 15 visites, 15 thématiques, sur les 15 intercommunalités en octobre 2020 ; l'occasion d'aborder de nombreux sujets au centre des intérêts des élus comme la démographie médicale, l'eau et l'assainissement, l'environnement, la culture en milieu rural, les mobilités, le développement économique... et de marquer symboliquement qu'aux côtés de son collègue et ami Philippe Bonnacarrère, avec lequel il est membre du groupe Union Centriste, ils travaillent en totale confiance, intelligence et complémentarité.

En mars et avril 2021, Philippe Folliot concrétise son engagement de réunions et rencontres avec les maires du département. Dans ce cadre, le sénateur fait le choix de la proximité : il privilégie la réalisation de ces réunions par petits groupes d'une dizaine d'élus. Réunis sur le schéma des anciens cantons, les édiles et le parlementaire se retrouvent alors dans tout le département pour se rencontrer, échanger et dialoguer. Le sénateur a ainsi réalisé 32 réunions d'environ deux heures chacune en mars et avril 2021, parfois précédées ou suivies de visites sur le terrain. Enfin, et sur le même schéma, le sénateur est allé à la rencontre des conseils municipaux des villes de plus de 2500 habitants. 21 réunions sont ainsi réalisées en fin d'année.





Gaillac

Un sénateur pour tous

Débutant par une présentation institutionnelle du Sénat, de ses fonctions et de sa façon de travailler - nécessaire à ses yeux pour une première année de mandat - le sénateur esquisse aussi à l'occasion de ces rencontres quelques-unes de ses idées (réforme de la démocratie, Ve République, refus de l'hyper-présidentialisation, écologie non-punitive, etc.) mais aussi des sujets qui concernent directement les collectivités territoriales comme sa vision de la décentralisation, de son combat pour la nécessaire souplesse bien souvent volée aux élus et troquée pour une administration verrouillée et rigide, ou encore les timides avancées du projet de loi 3DS...

Chemin faisant, le « tour du Tarn » permet au sénateur d'avoir mieux connaissance des difficultés qui touchent le département et complexifient le travail de ses élus. Il a ainsi eu l'opportunité d'identifier plus précisément nombre de problématiques, tant celles qui concernent une commune ou une interco avec ses spécificités (problématique d'endettement, logements sociaux, droits à construire etc.), que les problématiques qui touchent une grande partie des communes d'un territoire (mobilité, équipements et stratégies communautaires, etc). C'était aussi l'objectif de ces rencontres : avoir une connaissance plus pointue et précise des situations locales tout en prenant un recul global et général sur la situation du département.

Carmaux



Mazamet



Cordes-sur-Ciel



Un sénateur proche de VOUS

A travers ce périple, à la rencontre des édiles tarnais, le sénateur a aussi pu retrouver à nouveau ce qui fait le Tarn : sa beauté, sa diversité, sa richesse, son environnement et son histoire ; assurément un département où il fait bon vivre. Mais il a aussi pu découvrir avec davantage de profondeur l'engagement des élus, les idées nouvelles, les projets visionnaires et novateurs. Il s'est félicité de cet engouement à valoriser et à construire, au-delà parfois des difficultés qu'implique la fonction.

Avec la pandémie, où les maires ont été en première ligne, ces derniers mois ont été particulièrement difficiles et éprouvants ; c'est un sujet aussi qui a été abordé avec les maires. Il s'agissait ici d'écouter et de comprendre : comprendre comment les élus ont vécu cette période troublée, comment ils ont dialogué avec leurs citoyens, comment localement ils se sont adaptés aux situations pour trouver des solutions... Pour Philippe Folliot, c'est le rôle du parlementaire : écouter le territoire, ceux qui l'habitent et les élus qui le représentent pour faire remonter aux autorités et à Paris, là où trop de choses se décident...

« écouter le territoire, ses élus et ceux qui l'habitent »

- Philippe Folliot



Scannez le QR Code
pour voir la vidéo



RETOUR EN IMAGES

RENCONTRES AVEC LES ÉLUS DU TARN

UN ENGAGEMENT DE CAMPAGNE DU SÉNATEUR PHILIPPE FOLLIOT

©Pascale Walter



Monestiés



Valdéries



Pampelonne



Valence d'Albigeois



Alban



Saint-Amans-Soult



Castelnau-de-Lévis



Vaour



Roquecourbe



Puylaurens



Viviers-lès-Lavaur



Vielmur-sur-Agout



Lautrec

« L'ÉCHANGE ET LE DIALOGUE AVEC TOUS LES ÉLUS SONT POUR MOI ESSENTIELS DANS LA FONCTION PARLEMENTAIRE »



Cuq-Toulza



Aussillon



Dourgne



Saint-Paul-Cap-de-Joux



Villefranche d'Albigeois



Saint-Sulpice-La-Pointe

Gros plan

LES ACTIONS POUR LE DÉPARTEMENT

Au cours de sa vie publique, Philippe Folliot a mené des combats sur des problématiques majeures pour le Tarn et primordiales pour ses citoyens. De la fonction de médiateur et de facilitateur au niveau local jusqu'à des actions législatives au niveau national, l'élu a pris à bras le corps de nombreux dossiers comme les questions relatives à l'accès aux soins ou à la mobilité dans le département... Bien que les dossiers soient nombreux, nous avons choisi de revenir sur ces deux thématiques dans le cadre de ce journal afin d'en proposer la genèse mais aussi de percevoir comment le sénateur défend encore et toujours le territoire.

Sur le terrain avec Philippe Folliot

Démographie médicale

L'accès aux soins est une préoccupation fondamentale pour les citoyens français ; une pierre angulaire de notre pacte républicain. Ce socle médico-social, érigé sur des principes nobles qui font la France, est une fierté qu'il faut nourrir, protéger, garantir et soigner.

Aujourd'hui, et depuis de nombreuses années déjà, ce contrat social est en danger. Les gouvernements successifs, qu'ils soient de gauche ou de droite, s'érigent de fait en observateurs impuissants du phénomène.

Les tentatives, les mesures et les effets d'annonce se succèdent, mais rien n'y fait : nous courrons à la catastrophe et nombre de nos concitoyens risquent de ne plus savoir par qui se faire soigner.

Partout, les élus de la République et les professionnels de santé déplorent des situations dramatiques, où les cabinets généralistes et spécialisés sont saturés, les délais de prises de rendez-vous - quand ils sont possibles - sont gravement démesurés. Aussi bien dans nos campagnes que dans les quartiers sensibles et même dans les villes de taille petite ou moyenne, ce phénomène s'amplifie et inquiète.

Ce déficit de personnel médical - médecins généralistes mais aussi spécialistes - a pour conséquences un manque d'attractivité de ces territoires pour les populations et l'impossibilité d'y relancer une dynamique économique ou démographique.

Philippe Folliot s'engage sur le dossier de la démographie médicale dès 2002 en qualité de député comme l'a très récemment rappelé « Cash Investigation », le magazine télévisé diffusé le jeudi 13 janvier 2022 sur France 2.

L'enquête de la journaliste Élise Lucet a repris et souligné la pertinence et l'intérêt des propositions de Philippe Folliot sur ce sujet.

Des propositions largement mises en pratique à l'étranger dans des systèmes de santé quasi-identiques.

Le 15 juin 2021 et dans le droit fil de 2004, 2009 et 2015, Philippe Folliot déposait avec le soutien d'une trentaine de ses collègues une proposition de loi visant à lutter contre les déserts médicaux.

« sans accès au soin, il n'y a pas de perspective de développement pour les territoires et la ruralité ».

Dans un premier temps, cette proposition de loi promeut des mesures actives afin de réguler le flux de jeunes médecins s'installant après leurs études.

Pour cela, elle instaure un numerus clausus à l'installation sur le modèle des pharmacies qui, elles, sont équitablement réparties sur le territoire national.

Dans un deuxième temps, elle pose le principe de sensibilisation des étudiants aux besoins cruciaux de médecins en milieu rural, notamment par la réalisation obligatoire d'un stage sur le terrain en zone sous dense. Dans un troisième temps, elle crée de nouvelles incitations à l'implantation des médecins généralistes en milieu rural. Enfin, elle promeut la création de « commissions départementales de la démographie médicale ».



Scannez le QR Code pour voir l'extrait de l'émission



Mobilités

Monts d'Alban et Villefranchois : territoire pilote des mobilités rurales

Le 13 octobre 2020, Philippe Folliot allait à la rencontre des élus de la Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, accompagné par son président M. Jean-Luc Espitalier, pour échanger sur la mobilité rurale. Le secteur des Monts d'Alban était déjà en pointe il y a quelques années avec la mise en place d'un minicar. Dans le cadre de cette tradition, les élus veulent avoir une stratégie ambitieuse, en lien avec la région.



Scannez le QR Code pour écouter l'émission



Le sénateur va donc accompagner les élus des Monts d'Alban et du Villefranchois dans l'objectif de faire de ce territoire un des 15 territoires pilotes au niveau national sur les mobilités rurales.

Autoroute Castres-Toulouse Aéroport Castres-Mazamet Cadencement des trains

Fruit d'un combat porté pendant plus de 20 ans par le sénateur et nombre d'élus du territoire, l'autoroute Castres-Toulouse va enfin voir le jour courant 2025 après l'annonce le 25 septembre dernier du futur concessionnaire par le Premier ministre Jean Castex. Quelques jours plus tôt, Philippe Folliot interpellait le Ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, à ce sujet.

« Dans ce cadre-là, il y a une urgence, une urgence vitale pour ce territoire qui souffre sur un plan économique avec des décideurs qui sont en attente de décisions fortes. (...) mais les autres moyens de transports ne doivent pas être négligés, je pense notamment à la ligne aérienne vers la capitale et le TER Castres-Toulouse. Castres est une des seules villes en France où il faut plus de 6 heures en train pour aller à Paris. »

« L'agglomération Castres-Mazamet est la seule agglomération en France de 100 000 habitants à ne disposer ni d'autoroute, ni de gare TGV, ni d'aéroport international. (...) Il est impossible d'asseoir une dynamique de développement territorial sur un bassin si celui-ci n'est pas irrigué par des axes de communication. »

La route nationale 88

La situation particulière du réseau routier dans le nord du Tarn occasionne une saturation du trafic et touche plus de 40 000 automobilistes chaque jour. Au niveau de la route nationale n°88 sur l'axe Lyon-Rodez-Toulouse, à hauteur de la commune de Lescure-d'Albigeois, la « bretelle de Lescure » présente un rétrécissement soudain des voies provoquant des embouteillages conséquents, tous les jours aux heures de pointe.

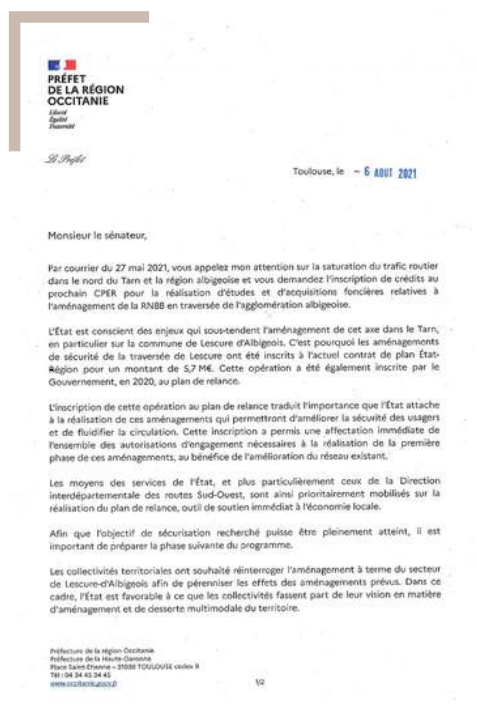
Dans ce cadre, il est intervenu dans un premier temps par courrier auprès du préfet de Région pour demander la mise en sécurité de l'axe et l'inscription de crédits au futur contrat de Plan Etat-Région pour la réalisation d'études et d'acquisitions foncières relatives à l'aménagement de la RN88 en traversée du nord de l'agglomération albigeoise. Il est ensuite intervenu auprès du Ministre des transports pour alerter à ce sujet. Des positions dans les prochains mois seront à prendre pour les élus concernés et le sénateur restera très attentif à l'évolution de ce dossier.



Scannez le QR Code pour voir la vidéo



Aménagement de la RN88 : le préfet de Région répond à Philippe Folliot



L'Etat sera bien entendu aux côtés des collectivités pour appuyer cette démarche dans le cadre du conseil aux territoires. Afin d'identifier et analyser, sur cette base, les meilleures solutions envisageables pour sécuriser et fluidifier la RN88, je proposerai au Conseil régional d'Occitanie d'inscrire l'étude nécessaire et, le cas échéant, de premières réalisations dans le prochain contrat de plan 2023-2027.

Enfin, s'agissant du pont de Cantepau dont vous vous inquiétez de la pérennité, celui-ci a fait l'objet d'une inspection détaillée en 2020. Son rapport n'indique aucune aggravation des défauts existants et confirme donc une absence de risque à court terme sous réserve du maintien des conditions d'exploitation actuelles. Afin de préparer sa réparation, les services de l'Etat vont initier un diagnostic global de l'ouvrage dont les conclusions devraient être connues d'ici le second semestre 2022.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le sénateur, l'expression de ma considération la meilleure.

Pour le préfet de la région Occitanie et par délégation, le Secrétaire général pour les affaires régionales

Nicolas HESSE

Monsieur Philippe FOLLIOT
Sénateur du Tarn
8 place Charles de Gaulle
81330 - SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY

Copie à : Madame la préfète du Tarn - DRGO

« Il est inconcevable que l'autoroute Toulouse Albi Rodez Lyon débouche sur un rond-point avec des ralentissements insupportables pour la population. »

Les chiffres clés de l'action du sénateur sur le terrain

254

MAIRES
RENCONTRÉS

18

CÉRÉMONIES
PATRIOTIQUES ET
OFFICIELLES

11

INAUGURATIONS
À TRAVERS TOUT
LE TERRITOIRE

128

DOSSIERS
COLLECTIVITÉS
TRAITÉS

21

21 RENCONTRES AVEC
LES CONSEILLERS
MUNICIPAUX (+2500
HBTS)

32

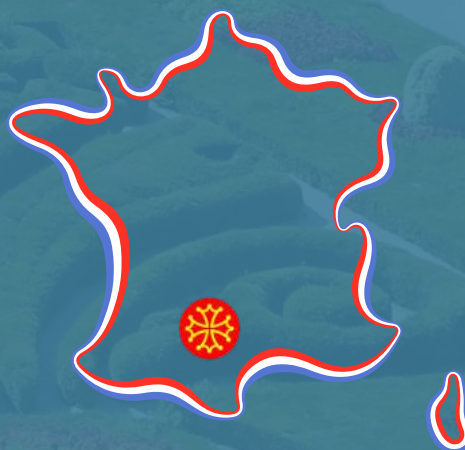
RÉUNIONS AVEC
LES MAIRES

45

VISITES SUR LE
TERRAIN

54

RÉUNIONS ET
RENCONTRES
ADMINISTRATIVES
(PRÉFECTURE,
ETC).





RETOUR EN IMAGES

AU COEUR DU TARN

UN ENGAGEMENT DE CAMPAGNE DU SÉNATEUR PHILIPPE FOLLIOT

©Frédérique Hughes





Charcuterie Millas
Murat-sur-Vèbre



Secrétaire d'État à la ruralité
Les Cabannes



Rencontre agricole
Montredon Labessonnié



11 novembre
Rosières



Légumerie Terra Alter
Pays D'Oc Montans



Saint-Geneviève des
gendarmes à Lavaur



26e ascension du
Montalet Lacaune

AU PLUS PRÈS DES
ACTEURS DE NOTRE
TERRITOIRE



Visite ministérielle
Mirandol-Bournouac



Cérémonie Masnau-
Massuguiès



Granits du Moulin
Lacrouzette

UN AN AVEC VOTRE SÉNATEUR DANS LE TARN

Terriblement envoûtant, magnifique,
Authentiquement différent, unique,
Résolument engageant, sympathique,
Naturellement changeant, féerique.

Petite France, diversité,
Abrite romances, historicité,
Savoureuses bombances, goûts fruités,
Sourcilleuse chance, exemplarité,
Il en donne, notre département,
On fredonne, comme par enchantement,
Nous y sommes, car fraternellement,
S'il passionne... c'est éternellement !

TARN - 18 janvier 2021
Poème extrait du dernier recueil de Philippe Folliot
« Vagabondages En vers vous » page 63



PORTRAIT

DE LA
SÉNATRICE
SUPPLÉANTE

MARIE-JOSÉ KERBORIOU GUIRAUD

D'origine bretonne, Marie a été adoptée par le Tarn il y a 15 ans.

Enseignante en lycée professionnel, elle a parcouru le territoire au gré de ses affectations : Graulhet, Castres, Réalmont... Elle est investie dans ses missions d'enseignante et souhaite intimement favoriser l'ascenseur social pour notre jeunesse.

Sensible à l'engagement républicain, elle est élue à la Mairie de Mazamet depuis 2014 et plus récemment à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet où elle entame un mandat de Vice-Présidente en charge des Fonds de concours et des équipements culturels et sportifs du bassin Mazamétain.

« C'est sans nul doute le partage des valeurs républicaines et humanistes qui nous lie avec Philippe,

mais aussi la volonté d'être à l'écoute, d'être présents et d'agir pour notre territoire tarnais »

« J'aime mon territoire, le Tarn est un département, où nous respirons, où nous mangeons terroir, où nous bûgeons, où nous cultivons la convivialité, bref où nous vivons bien et je suis heureuse de le servir. »



“ LE TARN,
DEPARTEMENT
SI CHER
À MON CŒUR ”

Philippe Folliot, sénateur du Tarn

*À travers tout le Tarn, département si cher à mon cœur,
c'est dans la présence sur le terrain, le dialogue avec tous
les élus que se forment des relations constructives pour
porter projets, défis et problématiques au Sénat, la
chambre des territoires !*



UN AN AVEC VOTRE SÉNATEUR AU SÉNAT

D'ABORD RÉSIDENCE PRINCIERE ET MAINTENANT SIÈGE DU SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE, LE PALAIS DU LUXEMBOURG EST, DEPUIS PRÈS DE QUATRE SIÈCLES, UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE.

Lassée du Louvre, la reine et régente Marie de Médicis, mère du jeune Louis XIII, achète en 1611 un vaste domaine en lisière de Paris et y fait élever un somptueux palais par Salomon de Brosse, architecte célèbre. Ensuite, pendant 160 ans, le palais sert de demeure à des membres de la famille royale.

En 1793, les révolutionnaires en font une prison. En 1800, Bonaparte aménage le palais pour y installer le Sénat conservateur créé par la Constitution de l'an VIII. Chambre des pairs sous la restauration le bâtiment est singulièrement réaménagé entre 1847 et 1851 pour construire l'actuel hémicycle et la bibliothèque.

À la chute du Second Empire, le Palais abrite d'abord la Préfecture de la Seine. En 1879, il est affecté au Sénat de la IIIème République, qui y siège jusqu'en 1940. Fin 1946, le Palais est affecté au Conseil de la République, puis, en 1958, au Sénat de la Vème République.

INTRODUCTION

De l'Assemblée nationale au Sénat

AU PARLEMENT AVEC PHILIPPE FOLLIOT

Il y a désormais plus d'un an, Philippe Folliot est directement passé de l'Assemblée nationale, où il a siégé pendant 18 ans, au Sénat, la Chambre Haute du Parlement français, autrement appelée « La Chambre des Territoires ». La différence principale que le - désormais - sénateur a pu observer lors de son arrivée au Sénat est la méthode de travail sur le terrain et à Paris.

Si l'Assemblée nationale est la représentation de la nation, le Sénat est quant à lui constitutionnellement représentant des collectivités territoriales. En qualité de parlementaire, Philippe Folliot légifère, contrôle l'action du Gouvernement, représente le Sénat dans divers organismes... mais surtout travaille désormais au soutien et à la représentation des collectivités territoriales tarnaises.

La quasi-totalité des sénatrices et sénateurs ont une expérience d'élu local, l'échange et la compréhension entre positions divergentes est à la fois plus direct et plus respectueuse. Sans rigidité idéologique, le sénateur Folliot a pu travailler dans une logique transpartisane. De plus, impliqué sur la crise sanitaire le sénateur l'a dit et l'a répété tout au long de cette année : la seule solution pour s'en sortir est la vaccination.



Scannez le QR Code
pour découvrir la vidéo



Fort de son expérience d'élu local et national, le sénateur s'est rapidement adapté à ces nouvelles méthodes de travail : discussion, échange, négociation, compréhension ; et beaucoup moins affrontement idéologique et partisan.



©Sénat/ Lionel Queleennec

DÉCENTRALISATION PROJET « 3DS »

Le projet de loi 3DS relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

Dans le cadre de ses rencontres avec les maires du département, Philippe Folliot a tenu à aborder la question de l'organisation des relations entre l'Etat et les collectivités territoriales, en vue notamment du Projet de loi 3DS. Il a semblé pertinent aux deux sénateurs du Tarn d'organiser une réunion avec l'Association des Maires et des élus locaux du Tarn (ADM81). En présence notamment de son Président, M. Jean-Marc Balaran, ainsi que de ses services, les élus se sont donc retrouvés le jeudi 27 mai pour travailler sur le projet de loi.



La question des chemins ruraux a été par exemple abordée. Philippe Folliot est par ailleurs revenu sur les amendements qu'il entendait déposer comme ceux relatifs à la compétence eaux et assainissement, aux biens sans maître, à la démographie médicale ou encore à l'accompagnement dans le cadre de l'abandon d'une carte communale...

On peut regretter à ce stade que les quelques avancées aient été détricotées par l'Assemblée nationale et que, somme toute, cette loi ne corrige en rien tout le mal qu'a pu engendrer la loi NOTRe.



Scannez le QR Code
pour découvrir la vidéo



©Sénat/ Léa Comelli



LE SÉNAT ASSURE LA REPRÉSENTATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉPUBLIQUE

(Article 24 de la Constitution)

Souhaitant établir un dialogue renforcé avec les acteurs de la décentralisation, le Sénat a entrepris de se mettre plus directement à l'écoute du terrain à travers différentes rencontres. La délégation aux collectivités territoriales organise régulièrement des consultations afin de recueillir la parole des élus sur leurs attentes et leurs propositions pour l'avenir de nos territoires.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

La commission suit les questions de politique étrangère et de défense. Elle examine notamment les projets de loi de ratification des traités et accords internationaux.

Après avoir été membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, Philippe Folliot a intégré la commission affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées du Sénat. Les sujets de tensions internationales et de diplomatie française ont été nombreux.

Philippe Folliot s'est d'abord impliqué sur le financement de notre action extérieure notamment dans le cadre du projet de loi sur l'aide publique au développement. Additionnant d'autres travaux en commission tels que les auditions du directeur général de l'Agence française de Développement ou de Business France, le sénateur a déposé des amendements – adoptés – en séance publique pour reconnaître les outre-mer comme pivot régional de l'aide publique au développement française dans leur environnement. Il a également fait passer des amendements pour donner une priorité de fait aux pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie.



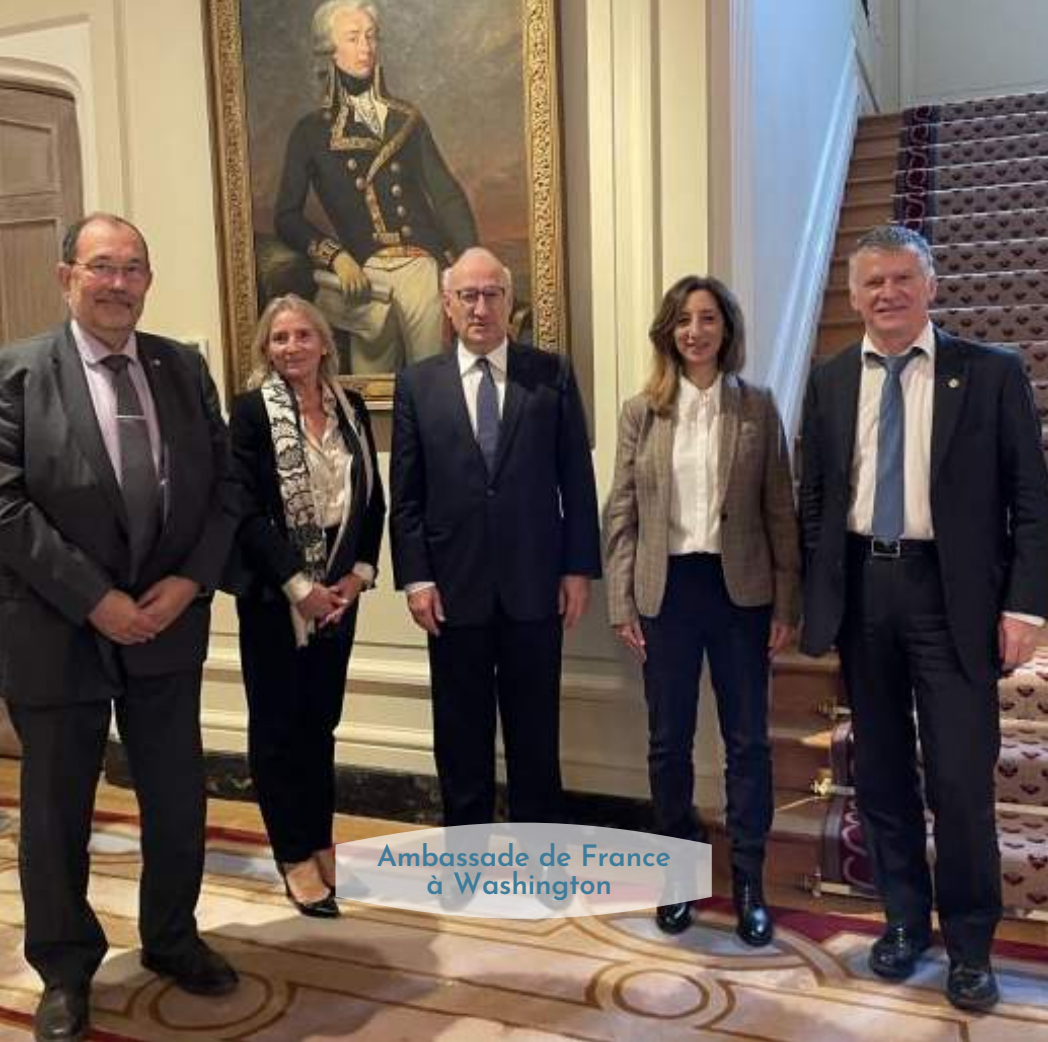
Scannez le QR Code pour découvrir la vidéo



Ensuite, au sujet de l'Afghanistan, que Philippe Folliot a visité il y a quelques années à cinq reprises notamment pour soutenir et accompagner les volontaires du 8ème RPIMA de Castres, le sénateur a souhaité souligner en commission, lors d'auditions des ministres et de l'ambassadeur de France en Afghanistan, Monsieur David Martinon, l'importance de l'indépendance stratégique française. Il s'est félicité de l'anticipation de la France lorsque quelques mois en amont du retrait, non concerté, des États-Unis, cette dernière avait démarré ses opérations d'évacuation.

Sur le long terme, Philippe Folliot a noté l'instabilité américaine vis-à-vis de ses partenaires traditionnels européens et le changement de focalisation américaine vers l'Indopacifique. Aussi, le sénateur a notamment interrogé l'ambassadeur sur le rapatriement des interprètes et la protection des œuvres culturelles et archéologiques, faisant référence notamment à ce qu'il s'était aussi passé en Syrie et sur la situation spécifique des droits des femmes bafoués par les talibans. Cette problématique fait également écho aux activités du sénateur au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Le sénateur s'est également impliqué dans l'affaire dite « AUKUS », une alliance militaire entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis qui a été rendue publique en septembre 2021 et qui a eu de très fâcheuses conséquences : l'arrêt unilatéral, de la part de l'Australie, du « contrat du siècle », c'est-à-dire de la vente de plusieurs sous-marins d'attaque par la France. « Trahison ». Il n'en reste pas moins que les États-Unis, alliés historique de la France, ont effectivement trahi la confiance de cette dernière. Lors de ses interventions et prises de parole en commission, le sénateur a donc naturellement insisté sur la nécessité stratégique pour la France, et pour l'Europe, d'être plus indépendants sur le plan militaire et plus libres vis-à-vis de l'allié américain.



Ambassade de France à Washington



JM Barroso, responsable Covax, ancien président de la commission européenne



Présentation d'un rapport en séance plénière

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN

L'arrivée de Philippe Folliot au Sénat s'est faite en même temps que le renouvellement des mandats au sein de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. À cette occasion, Philippe Folliot a conservé son statut de membre du bureau de l'AP OTAN et a été réélu, à l'unanimité, président du groupe centriste des démocrates et libéraux de l'Assemblée, troisième groupe politique derrière les conservateurs et les socialistes. En tant que nouveau président de l'importante commission « économie et sécurité », le sénateur a tenu à démarrer les travaux de sa commission sur les conséquences de la crise sanitaire concernant les dépenses en matière de défense.

Lors d'une audition du Secrétaire général de l'OTAN, Monsieur Jens Stoltenberg, Philippe Folliot a notamment rappelé l'objectif fixé mutuellement de 2% de PIB de dépense en matière de défense, objectif que le sénateur a également défendu au nom de l'AP OTAN lors d'une réunion à l'OCDE.

Philippe Folliot a tout au long de cette première année de mandat coordonné l'ensemble des travaux de sa commission qui touche plusieurs sujets : la résilience face à la crise, les questions de dépense, les problématiques d'innovation et l'environnement industriel.

En octobre dernier, le sénateur a représenté sa commission lors d'un déplacement aux États-Unis où, au-delà d'avoir rencontré des représentants d'institutions et organisations internationales (ONU...), il a pu avec ses collègues de la délégation échanger avec l'ambassadeur de France à Washington.

LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER

Mission de la délégation

La délégation est chargée d'informer le Sénat sur l'état de la situation des collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution et sur toute question relative aux outre-mer. Elle veille à la prise en compte des caractéristiques, des contraintes et des intérêts propres de ces collectivités et au respect de leurs compétences. Elle participe à l'évaluation des politiques publiques intéressant ces collectivités.

Engagé de très longue date sur les questions maritimes et ultramarines, le sénateur a naturellement intégré la délégation sénatoriale aux outre-mer. Si le premier semestre 2021 de la délégation a été consacré aux enjeux de logement dans les territoires ultramarins, le second a été focalisé sur les enjeux de souveraineté de l'outre-mer.

En outre, cette année marque le dixième anniversaire de la délégation et à ce titre, le Sénat a tenu à réunir, en amont du Congrès des Maires de 2021, un nombre important d'élus des ultra-marins au Sénat. À cette occasion, le sénateur a pu présenter les premières conclusions du rapport qu'il rédige avec deux de ses collègues sur « la place des outre-mer dans la stratégie maritime nationale ».

Enfin, au-delà des TAAF où il représente le sénat au conseil consultatif, le sénateur a souhaité une nouvelle fois attirer l'attention de l'ensemble des parlementaires et du gouvernement sur un sujet de souveraineté nationale qui lui tient à cœur : l'Île de La Passion - Clipperton.

Cette petite île au large du Mexique dans l'océan pacifique apporte à la France plus de ZEE (zone économique exclusive) que l'Hexagone à lui seul. Île délaissée et abandonnée par les autorités françaises, le sénateur a fait passer par amendement lors de l'examen du projet de loi 3DS une reconnaissance plus officielle de l'île, de son caractère particulier et une meilleure gestion de cette dernière.



©Sénat/ Lionel Queleennec





Centre National de
Rugby Marcoussis



Dîner-débat de
l'APR au Sénat

SPORT

L'AMICALE PARLEMENTAIRE DE RUGBY

« 2023, nous voilà ! », c'est ce que le sénateur a dit lors du dîner du 1er décembre à la Présidence du Sénat à l'invitation du Président, Gérard Larcher, et en présence de journalistes du monde du rugby et d'une trentaine de ses collègues. Philippe Folliot, président de l'Amicale Parlementaire de Rugby (APR) a décidé dès le début de l'année 2020 d'accélérer le calendrier de l'amicale en vue de la Coupe du Monde de Rugby France 2023.

Lors de sa deuxième question au gouvernement durant la crise sanitaire, le sénateur a plaidé pour un retour massif et rapide du sport, véritable enjeu de santé publique. Il est en outre intervenu à plusieurs reprises, notamment lors du débat sur l'avenir du sport, en faveur d'un soutien financier aux clubs, d'une décentralisation des décisions et d'une multiplication des expérimentations locales.

Au niveau de l'APR plus spécifiquement, le président a tenu à faire la première réunion de rentrée parlementaire 2020 avec la Ligue Nationale de Rugby. Le sénateur a également assisté, en tant que président de l'APR, à l'Assemblée générale de France 2023 et a organisé une rencontre en octobre dernier entre les membres de l'APR et Monsieur Claude Atcher, président du GIP France 2023.

Deux sujets ont notamment mobilisé le président Folliot et les membres de l'Amicale. Le premier a été la revalorisation de la jauge pour la finale de TOP 14 en juin 2021. Au départ, seuls 5 000 spectateurs étaient autorisés pour demander l'augmentation à 14 000 de la jauge des spectateurs, ce qui a été finalement accepté par le gouvernement. Le second sujet a été, grâce à la mobilisation des membres de l'Amicale, le maintien de l'émission du rugby amateur « Rencontres à XV » le dimanche sur les chaînes du groupe France Télévisions.

L'APR entretient également un lien singulier avec la fédération française de rugby (FFR). Les élus et membres de l'amicale étaient notamment invités en novembre dernier à aller à la rencontre des dirigeants de la fédération à Marcoussis, notamment en présence de Bernard Laporte, de Fabien Galthié et de Raphaël Ibanez. Elle s'est également félicitée et apportera son concours au mondial de Rugby à XIII « France 2025 ».

L'activité au Sénat en chiffres

38

AMENDEMENTS
ADOPTÉS

1

PROPOSITION DE
LOI DÉPOSÉE

145

AMENDEMENTS
SIGNÉS

70

INTERVENTIONS
EN HÉMICYCLE

2

RAPPORTS ÉCRITS

35

INTERVENTIONS EN
COMMISSION

21

QUESTIONS
ÉCRITES

20

TEXTES DE LOI
DÉBATTUS

4

QUESTIONS
ORALES

Cette présentation établit le bilan général de l'activité du sénateur au Sénat en 2020-2021, année parlementaire marquée par une très forte reprise après l'année de ralentissement qu'a connu notre institution du fait de la crise sanitaire de la Covid-19.

La revue de presse nationale

LE 28 DECEMBRE 2021

**Philippe Folliot, le sénateur des petits bouts de
France**

LES PORTRAITS DU FIGARO

LE FIGARO

LE 8 MAI 2021

**« Pourquoi je voterai
contre le projet de loi constitutionnelle »**

TRIBUNE PUBLIÉE DANS LE JOURNAL DU DIMANCHE

**Le Journal
du Dimanche**

LE 17 MARS 2021

« Pour une nouvelle démocratie française ! »

TRIBUNE PUBLIÉE DANS LA CROIX

LA CROIX

MARS 2021

**« Outre-mer : l'économie bleue
au secours des victimes de la crise »**

TRIBUNE PUBLIÉE DANS LA REVUE DU TROMBINOSCOPE

LE TROMBINOSCOPE
L'information professionnelle de votre entreprise

LE 13 AOÛT 2021

**« La nouvelle ère néo-calédonienne
s'ouvre et le troisième référendum n'est qu'une étape »**

TRIBUNE PUBLIÉE DANS LE MONDE

Le Monde

LE 18 FEVRIER 2021

**« Troisième confinement,
un choix qui serait fatal pour le pays »**

TRIBUNE PUBLIÉE DANS CONTREPOINTS

Contrepoints

Le seul journal libéral qui défend votre point de vue

NUMÉRO 1 • JANVIER 2022

À la radio et télévision

LE 28 DECEMBRE 2021

**Cash Investigation :
Liberté, santé, inégalités,**

ÉMISSION DIFFUSÉE SUR FRANCE 2



LE 27 SEPTEMBRE 2021

**Santé : Comment lutter contre les
déserts médicaux?**

ÉMISSION DIFFUSÉE SUR PUBLIC SÉNAT



LE 17 SEPTEMBRE 2021

**Ma France : Le face à face avec
le Ministre des Transports, Jean-
Baptiste Djebbari**

ÉMISSION DIFFUSÉE SUR FRANCE BLEU



LE 13 SEPTEMBRE 2021

**La Défense dans l'univers
politique avec Philippe Folliot**

ÉMISSION DIFFUSÉE SUR DÉFENSE ZONE



LE 24 FEVRIER 2021

**Manger c'est voter : Dans le Tarn
avec Philippe Folliot**

ÉMISSION DIFFUSÉE SUR PUBLIC SÉNAT



LE 16 JUILLET 2021

**PJL pass sanitaire :
le Sénat jouera son rôle**

ÉMISSION DIFFUSÉE SUR SUD RADIO



Dans la presse régionale

LADÉPÊCHE

Le Tarn libre
Le journal du Tarn

MIDIOLYMPIQUE
Le journal du rugby



Scannez le QR Code pour découvrir
la revue de presse



L'équipe parlementaire

Une équipe à l'écoute,
au service de notre territoire et de ses élus

Philippe Folliot
Marie-José Kerboriou-Guiraud

contact@philippe-folliot.fr
mkerboriouguiraud@philippe-folliot.fr

Louis Gagey
Vanessa Haro

lgagey@philippe-folliot.fr
vharo@philippe-folliot.fr

Thibault Gavalda
Salwa Lakrafi
Lino Garcia Refuveille

en poste jusqu'au 20 décembre 2021
slakrafi@philippe-folliot.fr
lgarciarefuveille@philippe-folliot.fr



PERMANENCE PARLEMENTAIRE

8, place Charles de Gaulle, 81 330 Saint-Pierre-de-Trivisy
+33 5 63 71 29 23 | contact@philippe-folliot.fr

AU SÉNAT

Bureau NA 411 | 15 rue de Vaugirard, 75 291 Paris cedex 6
+33 1 42 34 44 50 | p.folliot@senat.fr

www.philippe-folliot.fr



*Le sénateur Philippe Folliot
et son équipe parlementaire
vous souhaitent*

BONNE
ANNÉE

2022



Scannez le QR Code
pour découvrir la vidéo



NOUVEAUTÉ LITTÉRAIRE 2022



Le dernier ouvrage de Philippe Folliot

Vagabondages En vers vous

disponible dès maintenant chez votre libraire et
sur toutes les plateformes de vente en ligne.

Avec ce huitième ouvrage, Philippe Folliot, Sénateur du Tarn, vagabonde avec les mots, avec ses maux, ses idéaux, ses visions, ses passions, pour une balade poétique éclectique et raffinée où derrière l'élu, dans ces temps difficiles et tourmentés, on aperçoit l'homme sensible et inspiré.

**Tous les droits d'auteur générés par la vente du livre seront reversés à la Croix-Rouge française pour soutenir les actions en faveur des femmes en situation de grande précarité et d'exclusion*

la bibliothèque

